



Rappel & Mode d'emploi de l'accréditation professionnelle :

- L'accréditation professionnelle est réservée exclusivement aux catégories suivantes : Producteur, Réalisateur, Comédien, Distributeur, Scénariste, Exploitant, Agents Artistiques, Directeur de Casting & Autres Professionnels du cinéma (Attaché(e) de presse, Directeur commercial, Marketing...).

Un justificatif professionnel pourra vous être demandé afin de valider votre inscription. Le nombre d'accréditation professionnelle est limité.

La direction du Festival reste seule habilitée à donner son autorisation pour la délivrance des accréditations professionnelles.

- L'accréditation professionnelle est réservée uniquement aux personnes majeures. Pour toute demande d'accompagnement merci de nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : accréditations@agencetg.com

→ Déposer votre demande d'accréditation via notre site internet : www.festival-alpedhuez.com > espace pro.

→ Confirmation de réception de votre demande d'accréditation et après étude de la demande, envoi de votre facture par email (au format PDF).

→ Envoi de votre règlement, par chèque, à l'ordre de : **L'Agence Tournée Générale** et à l'adresse suivante :

ATG / Festival de l'Alpe d'Huez
Accréditation Professionnelle
3 rue Gabriel Péri - 94200 Ivry sur Seine

Quelques jours avant l'ouverture du Festival et après réception de votre règlement, vous recevrez, par email, les informations concernant le retrait de votre badge.

L'Accréditation Pro comprend :

- Un accès prioritaire aux salles de projection (*dans la limite des places disponibles*).
- L'accès aux cocktails officiels & privés qui ont lieu tous les jours entre 18h et 19h30.
- Le sac officiel du Festivalier avec sa documentation officielle (catalogue, grille programme...).
- Un forfait de ski/piétons donnant accès au Grand Domaine Ski de l'Alpe d'Huez.
- Une remise exceptionnelle sur la location du matériel de ski (skis, bâtons et chaussures) :
50% pour une réservation **en ligne et anticipée** (*avant le 13 janvier 2020*) ou **20%** pour une location **sur place**.

Les éléments cités ci-dessus, font partis de « l'Accréditation Pro » et ne sont donc pas dissociables les uns des autres.

Tarifs 2020 - 23^e édition du 14 au 19 janvier 2020 (Tarifs en vigueur à partir du 20 décembre 2019)

Par Personne	2 jours / 1 Soirée	3 jours / 2 Soirées	4 jours / 3 Soirées	5 jours / 4 Soirées	6 jours / 5 Soirées
« Accréditation Pro »	200 € HT	325 € HT	372 € HT	441€ HT	488€ HT
Tarifs en vigueur à partir du 20/12/2019	240,00 € TTC	390,00 € TTC	446,40 € TTC	529,20 € TTC	585,60 € TTC

Conditions de vente & d'annulation : l'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du règlement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation après le 1er janvier 2020.